



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Espaces forestiers et espaces pastoraux : le pâturage en forêt

A. Brun

Citer ce document / Cite this document :

Brun A. Espaces forestiers et espaces pastoraux : le pâturage en forêt. In: Économie rurale. N°118, 1977. Le devenir de l'espace rural - première partie. pp. 57-62;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1977.2481>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1977_num_118_1_2481

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Abstract

Forest and pastoral areas - The joint and respective organization of pastoral and forest areas can be approached in terms of many different objectives, according to whether the aim is to produce meat (what kind of meat ?), wood (what kind of wood ?), or to preserve the landscape, to ensure that the water supply is controlled (in whose favour ?), to ensure that the area is permanently populated, to hold certain areas in reserve for the future, to preserve certain local balances that regional or national objectives may disregard.

The superposition of forest and pastoral uses is no doubt likely to contribute to several of these objectives being realized. It is a means of increasing the ability of mountain agricultural systems to resist external aggression as long as the conflicts it might give rise to within these systems do not lead to ineradicable antagonisms.

Résumé

L'organisation respective et conjointe des espaces pastoraux et forestiers peut être pensée en fonction de nombreux objectifs différents. S'agit-il de produire de la viande (et quelle viande !) du bois (et quel bois !), d'entretenir le paysage, d'assurer une maîtrise de l'eau (et au profit de qui ?), de favoriser le maintien d'un peuplement permanent, de mettre en réserve des espaces pour l'avenir, de préserver certains équilibres locaux que la poursuite d'objectifs régionaux ou nationaux risquent d'ignorer ?... La superposition d'usages forestiers et pastoraux est sans doute susceptible de contribuer à la réalisation de plusieurs de ces objectifs. Elle constitue une voie contribuant à accroître la capacité des systèmes agraires montagnards à résister à des agressions extérieures pour autant que les conflits qu'elle ferait naître à l'intérieur de ces systèmes ne conduisent pas à des antagonismes irréductibles.

ESPACES FORESTIERS ET ESPACES PASTORAUX : LE PATURAGE EN FORÊT

A. BRUN

INRA, Station de recherches sur la forêt et l'environnement, Orléans

L'organisation respective et conjointe des espaces pastoraux et forestiers peut être pensée en fonction de nombreux objectifs différents. S'agit-il de produire de la viande (et quelle viande !) du bois (et quel bois !), d'entretenir le paysage, d'assurer une maîtrise de l'eau (et au profit de qui ?), de favoriser le maintien d'un peuplement permanent, de mettre en réserve des espaces pour l'avenir, de préserver certains équilibres locaux que la poursuite d'objectifs régionaux ou nationaux risquent d'ignorer ?...

La superposition d'usages forestiers et pastoraux est sans doute susceptible de contribuer à la réalisation de plusieurs de ces objectifs. Elle constitue une voie contribuant à accroître la capacité des systèmes agraires montagnards à résister à des agressions extérieures pour autant que les conflits qu'elle ferait naître à l'intérieur de ces systèmes ne conduisent pas à des antagonismes irréductibles.

FOREST AND PASTORAL AREAS

The joint and respective organization of pastoral and forest areas can be approached in terms of many different objectives, according to whether the aim is to produce meat (what kind of meat ?), wood (what kind of wood ?), or to preserve the landscape, to ensure that the water supply is controlled (in whose favour ?), to ensure that the area is permanently populated, to hold certain areas in reserve for the future, to preserve certain local balances that regional or national objectives may disregard.

The superposition of forest and pastoral uses is no doubt likely to contribute to several of these objectives being realized. It is a means of increasing the ability of mountain agricultural systems to resist external aggression as long as the conflicts it might give rise to within these systems do not lead to ineradicable antagonisms.

Il peut paraître curieux de vouloir poser aujourd'hui comme un problème économique et social la question du pâturage en forêt, et plus généralement celle des relations entre domaine pastoral et domaine forestier, alors que les espaces consacrés à l'arbre et à l'animal domestique sont très généralement séparés dans la plupart des pays industrialisés.

S'agirait-il d'un problème général concernant une grande partie de l'espace rural ou bien de quelques cas particuliers relevant de circonstances et de secteurs géographiques bien délimités ?

Dans ce qui suit, on tentera de montrer qu'il s'agit bien d'un problème général, au moins dans toutes les régions agraires qui, pour des raisons pédomorphologiques notamment, ne peuvent, dans le contexte actuel, envisager que des productions extensives sans travaux

du sol et de récolte mécanisés sur la plus grande partie de leur étendue.

De nombreux agrobiologistes, notamment à l'INRA, s'interrogent sur la place respective de l'arbre et de l'animal domestique et sur leurs relations. Quelle est la nature de cet intérêt ? Quelle analyse économique implicite sous-tend ces questions ?

Sans leur faire de procès d'intention, on voudrait simplement proposer une analyse dans laquelle interviennent de nombreux facteurs et dans laquelle ils retrouveront peut-être quelques-uns de leurs présupposés. On peut espérer aussi que cette tentative en vue de préciser les enjeux économiques des relations entre l'espace pastoral et l'espace forestier contribuera à mieux définir le sens des recherches entreprises ou à entreprendre.

POSITION HISTORIQUE DU PROBLEME

Ce qui suit constitue un ensemble d'hypothèses d'interprétation de l'évolution des rapports entre l'arbre et l'animal domestique. Il ne s'agit pas de résultats de recherches, mais de propositions que des recherches en cours ou ultérieures pourraient confirmer ou infirmer, en tous cas préciser.

PRESSION DEMOGRAPHIQUE ET MISE EN DEFENS DES FORETS

Au cours des siècles, l'animal domestique s'est trouvé exclu de la forêt d'une manière plus ou moins cahotique, plus ou moins complète, avec des phases de libéralisation (1789) et des phases de durcissement (code forestier, 1827). La mise en défens de la forêt est devenue la règle générale et la séparation des domaines pastoraux et forestiers le dogme de la sylviculture et de la politique forestière.

Cette exclusion apparaît liée à un fort peuplement rural menaçant à double titre :

- *la forêt elle-même, du fait de la présence d'animaux domestiques, mais aussi du fait du prélèvement du bois pour la construction, le chauffage, puis l'industrie, était menacée de dégradation et d'épuisement ;*
- *le partage de droits d'usage non cantonnés au sein d'une population nombreuse, croissante et souvent misérable, constituait une remise en cause de la hiérarchie sociale.*

La préservation de la forêt et la sauvegarde de l'ordre social se sont sans doute confondues dans de nombreuses régions, si bien que l'on peut sans contradiction présenter l'exclusion du bétail, le cantonnement, la suppression des droits d'usage, ou bien comme une mesure de salut public et de sauvegarde des ressources naturelles, ou bien comme une stratégie des classes dominantes pour maintenir un ordre social qui leur assurait le pouvoir.

L'examen de la période historique permet d'affirmer que le bétail fait courir des dangers à la forêt. Dans certains cas, il permettrait sans doute de préciser la nature de ces dégâts dans des circonstances précises : caractéristiques du troupeau et du système d'élevage, caractéristiques de la forêt et caractéristiques des pratiques pastorales. Des observations même assez globales dans ce domaine ont un intérêt dans la mesure où elles permettent de raisonner sur longue période, ce que ne permet pas l'expérimentation moderne.

Mais un tel travail permettrait sans doute d'affirmer aussi que les dégâts faits par le bétail en forêt ont parfois servi de prétexte peu fondé à la domination sociale et à la concentration du pouvoir.

Quoi qu'il en soit des interférences entre reproduction écologique et reproduction sociale, *la séparation des domaines forestiers et pastoraux apparaît bien comme une institution diversement et progressivement mise en place dans le but de maintenir, voire de renforcer un équilibre social et écologique menacé par une population croissante en quête de subsistance.*

C'est, semble-t-il, le cas général en Europe.

En Amérique du Nord, la séparation est moins nette, en même temps que la pression démographique est plus faible. Mais on peut très certainement trouver des contre-exemples. Dans les collines sous-himalayennes de l'Inde, très peuplées, les forêts sont fort mal protégées des animaux, malgré les dangers très considérables dus à leur présence. On assiste à une « destruction progressive des ressources naturelles dont des millions de personnes dépendent, tant dans les collines que dans les plaines d'aval ». Cette destruction résulte pour une part de l'absence de contrôle du pâturage commun, notamment en forêt, et de la déforestation (1). Il existe pourtant dans ce contexte extrême des tentatives institutionnelles pour exclure le bétail des forêts, mais elles sont peu efficaces et rejetées socialement.

Dans cette phase où la forêt est menacée de destruction par une population croissante, il semble que l'on puisse affirmer que les conditions écologiques de la reproduction sociale ne sont plus assurées. L'exclusion du bétail de la forêt apparaît comme une tentative pour préserver ces conditions et, par là, la reproduction sociale.

DEPRESSION DEMOGRAPHIQUE ET OUVERTURE DES FORETS

Aujourd'hui, ne sommes-nous pas parvenus à une situation de peuplement opposée à celle qui a suscité la mise en place et le développement de la « défense des forêts » ? La faiblesse du peuplement agricole est dénoncée par certains depuis la fin du siècle dernier (2). En 1936, Paul Marres estime à propos du Causse Méjan que « l'émigration n'aurait plus de quoi s'alimenter » (3) ; or on sait que la population du Causse a depuis diminué de moitié. Résultat conjoint de l'explosion industrielle et de ce que l'on a déjà appelé la deuxième révolution agricole, le peuplement agricole

(1) BAILEY C. Man's use of mountain resources. Discussion draft, New Delhi, Octobre 1975.

(2) Cf. XXVIII^e congrès de la Société d'économie sociale sur la désertion des campagnes. (Président : J. MELINE) et notamment la communication de H. BRUN, Décadence de l'atelier rural, Paris, La Réforme Sociale, 1^{er} août 1909.

(3) MARRES P. Les grandes causses, tome 2, page 408, Ed. Arrault et C^{ie}, Tours, 1936.

s'est effondré depuis la deuxième guerre mondiale dans l'ensemble de la France, passant de 32 % à environ 12 % de la population active.

Jusque vers 1970, l'action des pouvoirs publics n'a pas été essentiellement conçue pour lutter contre cet exode rural et surtout agricole. Le développement de la pensée dans le domaine de l'économie rurale, qu'elle s'inscrive dans le champ théorique du marxisme ou dans celui du néoclassicisme, a contribué à souligner les avantages d'un faible peuplement agricole pour l'obtention d'une forte productivité et la défense des revenus des travailleurs agricoles. Des textes comme « Une France sans paysans », « Le rapport Vedel », ou même le « Plan Mansholt », en témoignent.

Depuis seulement quelques années, ce faible peuplement est dénoncé comme dangereux. La plupart des textes de politique agricole et d'aménagement du territoire souligne la nécessité du maintien d'un peuplement suffisant, notamment dans les zones peu productives.

Un tel revirement prend place en un moment historique particulier, caractérisé par plusieurs faits convergents.

- On prend conscience que les sources d'énergie fossiles sont limitées et plus difficiles d'accès que par le passé.
- Parallèlement à cette crise de l'énergie, se développe tout un courant de pensée écologique en faveur de la préservation et la maîtrise à long terme des ressources naturelles.
- Les dangers politiques et sociaux de la concentration industrielle et urbaine apparaissent plus clairement.
- La menace d'une insuffisance alimentaire à l'échelle du globe devient plus précise.

Dans un tel contexte, les espaces progressivement délaissés par la société et qui sont aujourd'hui en voie de dépeuplement plus ou moins complet constituent un nouvel enjeu, alors même que leur abandon constitue une menace sur leur avenir.

Comme en d'autres temps et d'autres lieux la croissance du peuplement rural menaçait les équilibres écologiques et sociaux des espaces ruraux, on peut accepter l'hypothèse suivant laquelle c'est aujourd'hui le dépeuplement qui menace en certain lieux et notamment dans les zones accidentées le maintien du territoire en état de produire et la vie sociale.

Comme dans la phase inverse, la menace est double.

Menace physique

Les ressources naturelles non entretenues se dégradent et subissent des évolutions peu réversibles, qui sont une perte de potentiel.

Ces pertes, actuellement supportables, peuvent s'avérer un handicap considérable demain, quand l'érosion, les modifications hydrologiques, la dégradation des couverts végétaux... auront pris des proportions plus importantes et quand la structure des prix aura changé.

Menace sociale

Là, des interprétations variées sont possibles ; les espaces agraires, notamment montagnards, sont incontestablement un champ d'expansion pour l'industrie du tourisme sous toutes ses formes ; l'abandon de toute activité agricole est parfois considéré comme une menace sur cette industrie et, par là, sur l'ensemble de la société industrielle. On peut aussi tout simplement observer et constater la destruction de la vie sociale au niveau local, qui est le reflet des conditions du dépeuplement (4). Le maintien d'une vie sociale et (ou) d'une pratique touristique au niveau local exige un certain entretien de la nature, longtemps fourni gratuitement par le travail agricole et qui maintenant fait défaut. Il exige aussi la présence d'équipements publics de toutes sortes qui étaient jusqu'à présent justifiés par la présence d'une population permanente.

On peut même se demander dans quelle mesure l'existence même d'une population permanente et d'une activité agricole n'est pas une condition de l'utilisation de ces espaces par la société et donc de leur entretien.

Là aussi, menace physique et menace sociale d'interpénétration, mais cette fois, il est clair que ce sont les conditions sociales de la reproduction écologique qui font défaut. La rupture d'ordre social provoquée par l'exode rural et agricole entraîne une rupture d'ordre écologique par absence d'entretien.

La mise en défens des forêts et, plus généralement, la séparation des domaines pastoraux et forestiers a constitué dans l'histoire une parade à la surexploitation des forêts et à la menace de la perte de contrôle des espaces de réserves résultant d'un peuplement croissant.

Dans quelle mesure, dans le contexte actuel de sous-population et de sous-exploitation relatives, une certaine interpénétration des domaines pastoraux et forestiers ou, en tous cas, une gestion plus coordonnée de ces domaines, est-elle susceptible de préserver le potentiel des régions peu productives dépeuplées, en favorisant une vie pastorale extensive qui pourrait être le support économique d'une population permanente et la condition d'un contrôle et d'un entretien de ces espaces ?

C'est dans ces termes que semble se poser, éclairée par l'histoire, la question du pâturage en forêt. C'est dans cette perspective de maintien d'une population permanente qu'il convient sans doute d'inter-

(4) Les conditions du dépeuplement sont telles que la vie sociale ne se reconstitue pas sur la base d'un système agricole extensif et compétitif.

prêter la volonté des pouvoirs publics de promotion de l'activité pastorale (5).

Pour tester et préciser ces hypothèses générales, des travaux d'ordre historique seraient nécessaires ; il faudrait distinguer les époques et les lieux, situer la mise

en défens des forêts dans la dynamique des sociétés et des institutions locales... On peut toutefois, sans avoir le résultat de telles investigations, s'interroger sur la situation actuelle et tenter de voir comment s'inscrivent dans l'espace la dynamique respective de la forêt et du pâturage.

POSITION SPATIALE DU PROBLEME

LE PATURAGE EN FORET EST-IL UN PROBLEME MARGINAL ?

Ouvrir la forêt au bétail paraît, à première vue, une question bien marginale pour le maintien ou même le développement de la vie pastorale. On ne manque pas d'espaces pastoraux à mettre ou surtout remettre en valeur. L'enquête pastorale de 1972, qui probablement surestime le degré d'utilisation effective des espaces pastoraux, conclut à l'existence d'espaces inutilisés (plus de 10 % des espaces recensés) et à la sous-exploitation (75 % de la capacité) pour les espaces utilisés (6).

Quand, dans certaines régions, on rencontre des milliers d'hectares d'anciens pâturages, voire d'anciennes fauches, où se développent actuellement les genêts, la callune, la fougère, voire des ligneux hauts, on n'est pas tenté de considérer que le pâturage en forêt est une question importante pour le pastoralisme.

Une telle objection, apparemment péremptoire, est cependant trop simple.

Tout d'abord, *elle est trop globale* ; il existe des régions, n'ayant que fort peu d'espaces ouverts à récupérer par le bétail, où la forêt, peu productive, pourrait constituer éventuellement un champ d'expansion irremplaçable pour la vie pastorale. C'est semble-t-il le cas d'une partie de l'immense forêt méditerranéenne.

En deuxième lieu, *l'espace pastoral est souvent mal structuré*, notamment dans les régions les plus orientées vers le tourisme. *Il est résiduel*. Les caractéristiques physiques, géographiques (disposition dans l'espace), institutionnelles (formes de propriété) sont telles qu'un pastoralisme moderne ne peut s'y développer. L'espace est organisé à d'autres fins que le développement des troupeaux, alors que par nature même, un pastoralisme efficace est une activité qui exige de grands espaces organisés en fonction des mouvements du bétail.

(5) Au Salon de l'Aménagement en Montagne, inauguré le 21 avril 1976, le préfet de l'Isère fit état d'une expérience projetée dans le village nid d'aigle de Villard-Reculas dans l'Oisans. Deux fermes « départementales » vont y être construites avec des fonds publics dans le but de réhabiliter la vie pastorale. On envisage un troupeau d'une soixantaine de bovins.

(6) CTGREF - INSERM - SCEES, L'enquête pastorale, Grenoble, février 1976.

Comment, en effet, imaginer que puisse se développer une vie pastorale biologiquement et économiquement rationnelle sur des espaces résiduels et mouvants, que les autres activités acceptent de lui laisser sans coordination ou plan d'ensemble.

On peut citer à l'appui de cet argument un exemple vosgien : dans une commune où existent plusieurs centaines d'hectares en friches, il n'a pas été possible de satisfaire la demande émanant d'un éleveur extérieur pour un espace de trente hectares qu'il était près à enclore, voire à défricher, pour y installer un troupeau de génisses, malgré les efforts de la municipalité désireuse d'assurer un meilleur entretien de l'espace communal.

Enfin et c'est probablement l'argument principal, il ne s'agit pas tant d'ouvrir la forêt établie au bétail que de savoir comment et dans quel but productif la forêt va coloniser les espaces vacants.

Ce n'est pas tant le pâturage en forêt qui est en cause, que la forêt dans le pâturage. Ce n'est pas un simple jeu de mots, ce sont bien la dynamique et les formes de l'état boisé, dont le champ d'expansion est le domaine pastoral ou pâturable potentiellement, qui constituent l'enjeu principal de l'évolution des rapports entre domaine forestier et domaine pastoral.

QUELS PASTORALISMES ?

Pour aller au-delà, il faudrait savoir *quelles sont les formes de pastoralisme possibles*, quels sont les enjeux sociaux de ces différentes formes, les programmes de recherche qu'ils impliquent...

L'organisation respective des espaces pastoraux et forestiers peut répondre à de nombreux objectifs différents, bien que reliés les uns aux autres. S'agit-il de produire de la viande (et quelle viande), du bois (et quel bois), d'entretenir le paysage, d'assurer une maîtrise de l'eau, de favoriser le maintien d'un peuplement permanent, de mettre en réserve des espaces pour l'avenir, de préserver certains équilibres locaux que la poursuite d'objectifs régionaux et surtout nationaux risquent d'ignorer, etc... ?

La superposition d'usages forestiers et pastoraux est sans doute susceptible de contribuer à la réalisation de

plusieurs de ces objectifs (ou d'autres qui restent à formuler dans chaque cadre régional), mais toute orientation dans ce sens est subordonnée à la connaissance des différentes formes possibles de pastoralisme.

Il me semble qu'il y a deux formes de pastoralisme possibles, bien que ce soit sans doute très caricatural :

— L'une vise à rendre maximum la production herbacée fourragère pâturée. Il s'agit de créer les conditions telles que toute végétation non fourragère soit appelée à disparaître ; et ceci est sans doute concevable même si une partie de l'espace est « neutralisée » par l'arbre. Nous sommes dans la logique de l'agronome, pour lequel le rendement par unité est le maître mot.

Les techniques seront avant tout celles de la *maîtrise des chargements dans l'espace et dans le temps : clôtures, pâturage tournant, gyro-broyage et même fertilisation...* Il ne peut s'agir alors que d'un pastoralisme de petites unités où l'intervention humaine (les coûts) sont relativement lourds par unité de surface pour un mode extensif de production.

— Si une telle maîtrise n'est pas obtenue, alors on risque de voir se développer une dynamique de la végétation peu favorable à l'herbe. Peut-on encore parler d'une forme moderne de pastoralisme ? Quels types de maîtrise peut-on assurer quand les chargements sont faibles, les espaces très étendus comme dans le « range » américain ? Usage du feu, protection de certains espaces boisés, alternance des parcours... (7).

Même si nous voyons mal ce que signifierait dans le contexte européen ce type de pastoralisme à intervention minimum, n'ayant pas pour but de maximiser une production, mais d'utiliser et de contrôler des espaces sans population, il semble que des modes pastoraux véritablement extensifs soient possibles.

Compte tenu de l'analyse précédente qui tend à montrer que ce n'est pas le manque d'espace mais l'excès d'espace qui caractérise le pastoralisme en France, il semble que la demande sociale dans ce domaine appelle davantage de formules véritablement extensives du type « range américain » et pour lequel les données techniques nous manquent, plutôt que les formes plus classiques faisant intervenir le tracteur et les engrais que nous connaissons mieux.

CONTRADICTIONS ET ANTAGONISMES

Le terme de demande sociale reste toutefois bien ambigu, car la présence d'espaces inutilisés et improductifs ne fait pas nécessairement naître une demande effective pour leur utilisation productive, ou plutôt une

telle demande existe sans doute, mais ne rencontre qu'une offre dispersée dans l'espace et dans le temps à des prix qui ne sont pas flexibles à la baisse.

La division de la propriété et le rôle de réserve de valeur joué par la détention de biens fonciers s'opposent à ce que l'espace même improductif soit organisé au profit de la production forestière et pastorale.

A l'appui de ce raisonnement, on peut citer l'exemple, a contrario, de la CARA (Compagnie d'Aménagement de la Région Aquitaine) qui, depuis deux ans, a reçu 90 demandes d'utilisation de l'herbe dans les plantations forestières. Il s'agit là d'espaces où les deux obstacles, structure spatiale et prix sont levés ou semblent pouvoir l'être relativement facilement.

Mais, d'une manière générale, la contradiction entre une demande d'entrepreneurs en vue d'une production agraire et la nature des droits et des rôles de la propriété foncière (division, dispersion, rôle de réserve de valeur) est au cœur du problème étudié ici. Elle est le reflet des contradictions profondes de la société et de l'antagonisme des groupes sociaux.

Tout progrès général, en matière pastorale, passe par une analyse de ces contradictions et de ces antagonismes, tant au niveau de l'ensemble de la formation sociale que dans leur spécificité locale.

Sans entrer véritablement dans l'étude de ces contradictions, on notera simplement que le lieu des affrontements auxquels elles donnent naissance est double : *d'une part, il s'agit de la relation entre propriété et usage du sol, d'autre part, il s'agit de la relation entre pâturage et système d'élevage, c'est-à-dire du nécessaire couplage dans le temps et dans l'espace entre une phase de cueillette par l'animal et une phase d'affouragement (ou de cueillette d'hiver ailleurs).*

Sur ces deux points, qui ne sont pas spécifiques au problème du pâturage en forêt, le fait d'envisager la possibilité d'interférences plus larges entre domaine pastoral et domaine forestier conduit à poser les problèmes en termes renouvelés.

A partir du moment où le domaine forestier n'est plus pensé comme un domaine clos, dont il faut à tout prix exclure l'animal domestique, *le problème des relations propriété-usage pastoral* se trouve singulièrement élargi.

D'une part, dans des conditions à préciser, il n'est pas inconcevable techniquement que l'animal puisse, dans le cadre de la sylviculture classique, contribuer à la bonne gestion des plantations (économie sur les travaux de dégagement, meilleure lutte contre le feu...).

D'autre part, on peut aussi imaginer d'autres formes de sylviculture pensées dès le départ, comme la gestion de système mixte fournissant les produits conjoints herbe et bois assurant une maîtrise conjointe des espaces forestiers et pastoraux.

(7) Cf. The nation's range resources. A forest-range environmental study ; forest resource report, n° 19, USDA déc. 1972, Washington D. C.

De telles perspectives ne sont pour l'instant guère plus que des vues de l'esprit en France, mais il va de soi que toute action dans ce sens constituerait une nouvelle affectation sociale de l'espace, dont les effets vont bien au-delà des seules questions de rentabilité de l'entreprise individuelle.

Si autrefois, la dispersion des droits d'usage en forêt au profit des « vilains » menaçait l'ordre social des classes dominantes, à l'opposé, sans doute, la mise à la disposition d'éleveurs capitalistes de droits sur des espaces forestiers bien structurés risquerait aujourd'hui d'être mal reçue par l'agriculture paysanne environnante (cas des landes).

L'affectation technique de l'espace s'inscrit nécessairement dans le jeu des antagonismes sociaux entre propriété et usage. Dans cette optique il va de soi que les espaces appropriés collectivement (domaines communaux et sectionnaux) ont une place très particulière.

De même, quand l'espace forestier n'est plus pensé dans sa totalité comme un domaine réservé, *la relation pâturage-système d'élevage* peut changer. Le lieu, l'époque et la nature du pâturage deviennent susceptibles d'être modifiés et avec eux les caractéristiques des troupeaux, les techniques d'élevage, la nature des produits vendus...

Parmi ces modifications, retenons celle qui est le plus directement liée à l'organisation de l'espace : l'ouverture de la forêt au bétail est susceptible d'aller dans le sens d'une restructuration morphologique de l'espace pastoral.

Les problèmes de gestion à distance, tels qu'on peut les observer aujourd'hui, et qui vont du cas de l'exploitant qui « récupère » comme il peut les espaces libres dans son environnement plus ou moins proche au hasard des événements démographiques locaux, jus-

qu'au cas de la transhumance inter-régionale, seraient posés différemment.

A l'instar du remembrement, de tels processus qui aboutiraient à une redistribution des droits d'usage sur l'espace, constituent un changement des rapports sociaux de production (8). Là aussi, affectations techniques et sociales sont indissociables et le concept de rentabilité bien insuffisant pour appréhender la réalité.

En conclusion, on peut dire que les institutions que représentent aujourd'hui le droit de propriété et sa diffusion très large dans la population et l'absence de droits d'usage à des fins pastorales en forêt, introduisent des rigidités dans la gestion de l'espace sylvo-pastoral telles que, dans une période de déprise agricole sans précédent, et nécessairement anarchique, les chances de maintenir une vie agricole essentiellement pastorale dans les régions de faible productivité en sont réduites.

Ainsi, une question généralement considérée comme mineure, tant par les forestiers que par les pastoralistes, prend un certain relief quand on considère la dynamique respective de la forêt et du pâturage, en liaison avec l'évolution du peuplement.

Les pistes de recherches suggérées par cette analyse générale des relations entre forêt et pâturage sont d'une part celle des aspects technico-économiques des différentes formes possibles de pastoralisme liées ou non à la forêt, d'autre part celle des conditions sociales et institutionnelles de l'évolution des espaces sylvo-pastoraux considérés comme un tout. Plus précisément sur ce dernier thème, il conviendrait de s'interroger sur les effets directs et indirects de différentes alternatives institutionnelles.

(8) Cf. BARTHEZ A. Remembrement et valeur de la terre. — INRA, recueil d'articles sur le thème « propriété foncière et réorganisation sociale ». Dijon, avril 1976.